

Info-Mail 28

Voici notre premier info-mail de l'année 2024. A vous et à vos proches, nous vous souhaitons une bonne année !

Une réussite !

La fête de Noël à Enggistein et celle à Bellelay furent très appréciées par les résidents, mais aussi par les habitants des communes qui ont participé. A Eggistein, c'est l'association « Rencontre avec les personnes en fuite » et l'Eglise réformée de Worb qui a tout organisé, à Bellelay, c'est Françoise Surdez, aumônière du centre et pasteure du Par8 (regroupement de paroisses) avec l'aide d'amis qui a créé cet évènement. Vous verrez quelques photos sur <https://www.alle-menschen.ch/https-www-alle-menschen-ch-updates/>

Dans le mensuel « Reformiert » de décembre 2023, la petite histoire « Geschichte des Gelingens / histoire de la réussite » parle de notre association : « Maintenant, je peux à nouveau manger et rire ! » <https://www.ref-biel.ch/medien/monatszeitung-reformiert> (prochainement, dernière page).

En effet, notre senior (74 ans) porte maintenant une prothèse dentaire et retrouve le plaisir de manger. Merci à la donatrice anonyme !

Doubles échecs

En revanche, les expulsions du 21 novembre 2023 de deux familles, l'une d'Enggistein et l'autre d'Aarwangen, ont très mal tourné : la famille Nesakumar, la mère enceinte de 6 mois, la fille de 7 ans et le fils de 3 ans et demi, ainsi que la famille de Chandrika Malkanthi, avec un enfant de 5 ans, un autre de 3 mois et le mari malade ont été renvoyées au Sri Lanka. La famille Nesakumar était déjà en Suisse depuis plus de 8 ans, la famille Chandrika Malkanthi depuis plus de 5 ans. Les deux familles vont mal. Nous sommes très touchés et tristes. Nous avons honte de ce que font les autorités responsables suisses. <https://www.alle-menschen.ch/https-www-alle-menschen-ch-updates/> . Le journal en ligne « Hauptstadt » en a informé de manière très précise : <https://www.alle-menschen.ch/fluchtgeschichten-histoires-de-fuites/>

Les bénévoles d'Aarwangen, d'Enggistein et de Biel/Bienne collectent de l'argent pour aider les deux familles à prendre un nouveau départ au Sri Lanka.

IBAN : CH13 0900 0000 1545 2576 2, Alle Menschen / Tous les humains
c/o Philipp Blum, Ruelle de la Fabrique 1, 2502 Biel/Bienne. Mentionner : Familles expulsées

Nouveau responsable

Beat Jans est le nouveau conseiller fédéral en charge du dossier de la migration. Une trentaine de personnes du canton de Berne, engagées dans le domaine de l'asile lui ont envoyé une lettre. Elles tentent d'attirer son attention sur trois aspects des renvois qui violent les droits de l'homme et de l'enfant :

- Des personnes sont renvoyées dans leur pays d'origine alors qu'elles y sont en danger.
- Les droits des enfants concernés ne sont pas respectés.

- Même les personnes en traitement dans un hôpital psychiatrique sont renvoyées.

<https://www.ag-nothilfe.ch/blog> / Lettre au conseiller fédéral (en allemand)

Les bénévoles qui soutiennent une famille tibétaine vivant dans un logement privé ont aussi écrit au nouveau conseiller fédéral. Ils dénoncent le fait que cette famille, lors d'un contrôle de police, a reçu une nouvelle amende pour séjour illégal. Or, le logement privé est autorisé dans le canton de Berne : il nécessite la signature de l'hôte qui accueille et du service des migrations du canton rattaché au département de justice et police... Le service des migrations sait parfaitement où vit la famille.

« De nombreux réfugiés tibétains ne reçoivent pas d'autorisation de séjour parce qu'ils sont, selon les autorités, originaires du Népal ou de l'Inde. Pour légaliser leur situation, ils devraient se procurer des papiers d'origine, ce qui est impossible dans ces trois pays. En effet, s'ils ont vécu au Népal ou en Inde, c'est généralement sans papiers et retourner en Chine est impossible, puisque ce pays a annexé le Tibet. Que doivent faire les Tibétains ? Le conseiller fédéral envisage-t-il une amnistie générale pour tous les Tibétains* vivant depuis longtemps en Suisse ? Pourquoi notre pays a-t-il tant de mal à trouver une solution digne au moins pour ce groupe de réfugiés ? »

Merci

Nous avons reçu beaucoup de soutiens financiers et de dons en nature, plusieurs personnes nous aident par une collaboration directe. Merci ! Sans votre soutien, nous ne pourrions pas améliorer la situation de ces familles. Même l'œuvre d'entraide populaire comme le Secours d'hiver ne les aide pas : « Malheureusement, nous ne pouvons pas soutenir les requérants d'asile déboutés ». En revanche, l'Armée du Salut, Caritas et l'Eglise réformée les aident !

Changement d'année

L'Assemblée générale 2024 aura lieu le lundi 18 mars 2024 à 18h30.

Grâce aux nombreux dons, grâce au soutien d'une fondation et avec l'engagement de nos bénévoles, nous avons pu fournir les **prestations** suivantes :

- Mobilité (abonnements de bus, abonnements demi-tarif, cartes junior, voyages en train chez des avocats, des médecins, des consulats et des membres de la famille proche, voyages pour visiter des appartements, réparations de vélos, etc.)
- Offres de loisirs pour les enfants des réfugiés (école de musique, sport, cours de langue et de culture d'origine, etc.)
- Cours de langue, tests de langue (une autre langue est de toute façon utile, même si la personne déménage ou est expulsée).
- Activités socioculturelles (excursions, visites de musées, visites guidées de la ville, etc.)
- Aide directe et dons en nature (contributions pour des vêtements de gymnastique, de la nourriture, des articles d'hygiène, des aliments pour bébé, des couches pour bébé, des outils, un ordinateur portable, des téléphones portables (de rechange), des lunettes, etc.)

- Événements de la formation continue
- Frais médicaux et dentaires qui ne sont payés ni par ORS, ni par le canton, ni par la caisse maladie
- Les frais d'avocat pour les demandes de cas de rigueur ou de reconsidération,
- Les frais supplémentaires en cas d'hébergement privé,
- Les vêtements, chaussures et objets d'ameublement collectés et donnés.

Nous sommes en **contact** direct avec plus de 100 personnes, la plupart des déboutés et quelques « nouveaux régularisés ». Cela correspond à environ 30 familles et 20 personnes seules déboutées et 10 familles « nouvellement régularisées ».

Dix personnes ou familles déboutées de la région vivaient à la fin de l'année dans des « hébergements privés » autorisés et convenus par contrat avec le service des migrations.

Histoires d'exil

Dans la mesure du possible, nous travaillons sur les « histoires d'exil » afin que les innombrables documents en notre possession (plus de 7 500 documents électroniques) deviennent des textes lisibles. Ceux-ci doivent être accessibles au public (en partie de manière anonyme) – une contribution à des « archives des déboutés » <https://www.allemenschen.ch/fluchtgeschichten-histoires-de-fuites/> . Les personnes qui souhaitent collaborer à ce projet sont priées de prendre contact avec nous.

Des films à voir :

« The Old Oak » <https://www.srf.ch/kultur/film-serien/neu-im-kino-the-old-oak-von-ken-loach-der-wohl-letzte-film-seiner-art>

« Die Anhörung » (L'audition) <https://www.swissfilms.ch/de/movie/die-anhoerung/FCF94D7A83664C73BEAF15CAA50659C> ; <https://kinokultur.ch/die-anhoerung/>
Langues parlées : Tamil, Dari, Français, Anglais, Allemand, avec sous-titres.

► Il est possible que nous organisions une représentation de "L'audition" !

Nous recherchons

- Une chambre simple et facile d'accès au centre de Bienne. Le loyer devrait être modeste. Renseignements : Ursula Singenberger 032 397 23 77 / 076 448 73 08
- Un logement privé pour mère et fils.
- Des dons en argent - comme toujours ...

IBAN : CH13 0900 0000 1545 2576 2, Tous les êtres humains / Alle Menschen
c/o Philipp Blum, Ruelle de la Fabrique 1, 2502 Biel/Bienne.

L'association est exonérée d'impôts.

Conclusion

Dieu, donne-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne peux pas changer,
le courage de changer les choses que je peux changer,
et la sagesse de distinguer l'un de l'autre.

(Texte attribué à divers auteurs)